

COMMISSION NATIONALE
D'ORIENTATION ET D'INTEGRATION
Case 37 - 1 place Joffre – 75700 Paris SP 07

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI N° 07 C

Administration d'accueil : Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance - Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects	Catégorie : A
Corps : Inspecteurs des douanes	Indice sommital du corps : IM 821
Grade ou classe : Inspecteur des douanes	Indice maximum de recrutement : IM 673

SPECIALITE(S) RECHERCHEE(S) :

Ingénieur logistique - Chef/Cheffe de projet entrepôt.

Critères de sélection / Compétences recherchées :

Savoir :

Conduite et gestion de projet ;
Outil bureautique de tableur (Excel ou autre) ;
Achats et marchés publics ;
Méthodes et techniques de contrôle.

Savoir faire

Analyser un projet, une démarche ;
Concevoir un projet, une démarche ;
Travailler en équipe ;
Conduire le changement ;
Manager une équipe.

Savoir-être

Organisation ;
Rigueur ;
Capacité d'écoute ;
Pédagogie ;
Discrétion.

Formation et Stages :

Stage de chef de service OP/CO destiné aux primo-accédants à la fonction.

- Date : à définir
- Durée :
- Lieu : END
Tourcoing et END La Rochelle

Affectation : Ecole Nationale des Douanes de la Rochelle

- **Durée moyenne** d'affectation souhaitée pour le poste offert : 3 ans minimum.

Aucune mutation ne peut être demandée durant le détachement.

Il est précisé qu'aucune exigence sur le lieu géographique ne pourra être émise par le candidat.

Dates de :

- **Mise à disposition :** En fonction de la session de recrutement

- **Détachement :** 2 mois après la mise à disposition pour une durée de 1 an

Observations particulières (Diplôme à détenir, pièces à fournir obligatoirement...) :

Diplôme de logisticien (ingénieur ou assimilé).

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI ou DES MISSIONS :

L'école nationale des douanes de la Rochelle, rattachée à la Direction Nationale du Recrutement et de la Formation Professionnelle (DNRFP), assure la formation professionnelle des personnels de catégorie B et C relevant de la branche des Opérations Commerciales et de la Surveillance. La formation dispensée s'étend également aux agents spécialistes de la Surveillance, tels que les maîtres de chien, les motocyclistes, les marins...

Le Service Central de l'Habillement (SCH) est hébergé dans les locaux de l'école nationale des douanes de La Rochelle. Il est placé sous l'autorité du directeur de l'école.

Il assure la gestion, pour le compte du bureau des achats (FIN 2) de la direction générale des douanes :

- des stocks et de la distribution des effets des agents des unités de surveillance : tenues réglementaires, accessoires d'armement et gilets pare-balle ;
- de l'habillement des stagiaires de la branche de la Surveillance de l'école en formation initiale et continue ;
- de la vente par correspondance ou sur place d'accessoires d'uniformes aux agents de la surveillance.

La modernisation de la chaîne logistique relative à l'habillement est un chantier prioritaire dans le cadre de la rénovation de l'équipement des agents entreprise par la Douane. Directement placé sous l'autorité de l'adjoint au directeur de l'École des douanes de la Rochelle en charge du pôle informatique et logistique, le/la chef/cheffe de projet entrepôt aura pour mission principale de coordonner les projets qui visent à améliorer la performance opérationnelle de l'entrepôt dans le cadre d'un processus d'amélioration continue.

Missions :

- Management et animation d'une équipe de 6 personnes (1 adjoint et 5 agents dont un apprenti) ;
- Suivi et participation à la MOA du Système d'information (IWS) ;
- Organisation opérationnelle de l'entrepôt : définition des processus logistiques, des flux et des zones de stockages et prévision des éventuels travaux d'infrastructure ;
- Pilotage et coordination de l'entrepôt ;
- Élaboration et mise en place des procédures de gestion des flux et des stocks, pour une amélioration des performances opérationnelles et des conditions de travail de l'équipe ;
- Participation à l'anticipation des risques de rupture par une gestion des stocks optimisée ;
- Contrôle du respect des règles d'hygiène et de sécurité.

ECHELONNEMENT INDICIAIRE DU CORPS :

GRADES - CLASSES	ECHELONS	INDICES BRUTS	INDICES MAJORES	OBSERVATIONS
Inspecteur régional de 1ère classe	1 à 4	896 à 1015	730 à 821	Indice sommital du corps : IM 821 Indice maximum de recrutement : IM 673
Inspecteur régional de 2 ^{ème} classe	1 à 3	843 à 933	690 à 758	
Inspecteur régional de 3 ^{ème} classe	1 à 3	732 à 843	605 à 690	
Inspecteur	1 à 11	444 à 821	390 à 673	

SITE INTERNET DU MINISTERE :

www.douane.gouv.fr